



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1709-37**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le règlement n° 1709-37 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement imposant un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités afin de mettre à jour les tarifs en lien avec les camps de jour et la location d'espaces pour restaurateurs et commerçants lors du Festival de cirque

a été adopté par le conseil de la ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 7 avril 2026.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 14 avril 2026.

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca